

DEUX NOUVELLES NAISSANCES POUR UNE ESPÈCE ÉTEINTE À L'ÉTAT SAUVAGE !

Grande fierté pour le zoo de Thoiry et ses deux bébés Oryx Algazelle.

Deux femelles ont vu le jour en mai.

Début mai, deux jeunes Oryx sont devenues mamans pour la première fois.

Elles ont donné respectivement naissance à deux femelles et viennent compléter les quatre naissances de l'année sur l'ensemble des parcs zoologiques en France.

Ces naissances sont exceptionnelles et augmentent la population de cette espèce disparue en milieu sauvage.



Les parcs zoologiques comme le Zoo de Thoiry participent au programme d'élevage européen (EPP) pour reproduire cette espèce afin de pouvoir la réintroduire en Afrique Saharienne.

L'Oryx algazelle, une espèce éteinte à l'état sauvage...

Autrefois répandue dans tout le nord de l'Afrique, elle est aujourd'hui déclarée éteinte à l'état sauvage.

L'oryx algazelle est depuis l'an 2000 classé parmi les espèces éteintes à l'état sauvage dans la liste rouge de l'UICN. La chasse excessive et la perte de leur habitat au profit du bétail sont les principales causes de l'extinction de l'oryx algazelle. Les changements climatiques qui sont à l'origine de l'extension du Sahara ont également causé l'isolement des populations puis leur disparition totale.

Cette antilope, nommée aussi Oryx à cornes de cimenterre en référence à la forme de ses cornes a été aussi largement braconnée dans les années 90.

....en voie de rétroduction.

Grâce au travail coordonné du programme d'élevage européen (EEP) et de l'association européenne des zoos et aquariums (EAZA), plusieurs réintroductions d'Oryx algazelle ont pu avoir lieu notamment au Sénégal, Tunisie et Niger au sein de réserves protégées.

Il existe aujourd'hui 400 individus en milieu sauvage, issus uniquement de la réintroduction grâce au travail des zoos.